

Séance du 1^{er} août 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Sur un rapport présenté par M. Bonnel, le prix Ampère-Chevreaux est décerné à M. Jacques Demeure, répétiteur à la Martinière, bachelier ès sciences et licencié en sciences physiques. — L'Académie vote des félicitations à M. Vermare, ancien lauréat des prix Dupasquier et Lombard de Buffières, qui vient d'obtenir le grand prix de Rome pour la sculpture. — M. Bleton donne lecture d'une étude intitulée : *Molière à Lyon*. C'est à Lyon, dit l'orateur, que Molière a donné la première de ses œuvres dramatiques, lui ayant valu une juste célébrité. Mais, jusqu'à ce jour, à l'exception de Brouchoud, on n'a guère parlé de son séjour dans notre ville, où il vint pour la première fois au mois de décembre 1652. A cette époque, il n'existait pas de salle de théâtre proprement dite, mais de simples salles de jeu de paume. L'une d'elles était située dans la rue de l'Angile et Saint-Olive l'a encore vue en 1817. C'est là que, d'après la tradition, Molière joua, pour la première fois, *l'Etourdi*, qui ne fut imprimé que dix ans plus tard. Après avoir rappelé les troupes italiennes, qui donnaient des représentations à Lyon à cette époque, l'orateur énumère les principaux sujets de la troupe du grand comique, parmi lesquels figurent les Béjard et Marquise de Gerla, qui épousa René du Parc. A la suite de ces débuts, qui eurent un grand succès, Molière se rendit plusieurs fois dans le Languedoc; mais fréquemment aussi il revint à Lyon, où il donna, en 1657 et 1658, des représentations en faveur des pauvres. Mais, dès cette dernière année, il se fixa définitivement à Paris. L'orateur, examinant ensuite ce qu'il y a de réel dans le personnage du pharmacien Fleurant, déclare qu'il ne voit là qu'une simple légende. En ce qui concerne les rapports de Molière avec la société lyonnaise, l'orateur ajoute que l'existence de ces rapports n'est établie d'une manière certaine qu'avec l'avocat Basset, auteur dramatique, et Françoise Pascal, à laquelle sont dues des tragédies et des comédies. En terminant, M. Bleton exprime le vœu que l'on profite des transformations du quartier Saint-Paul pour y élever un monument destiné à rappeler le séjour à Lyon de notre grand comique. — MM. Lacassagne et Bonnel appuient cette proposition. Ce dernier fait observer, à ce sujet, qu'autrefois l'Académie était chargée par le corps consulaire de rédiger les inscriptions à placer sur les monuments de la Ville. Aujourd'hui elle n'est plus consultée. Mais il serait peut-être bon de saisir cette occasion pour prendre l'initiative des projets des monuments et des inscriptions qu'ils doivent recevoir.